



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2017

Extrait du registre des délibérations Réunion du 21 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 21 mars à quatorze heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard+ en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 8 février 2017.

Étaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
 Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
 Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
 Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Était absente :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2017-02

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

AFFECTE le résultat du budget principal de l'exercice 2016 comme suit :

BUDGET GENERAL AFFECTATION RESULTAT 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent antérieur	84 210,90 €
Résultat de l'exercice	17 611,63 €
Résultat à affecter	101 822,53 €
Affectation du résultat	101 822,53 €
Total affectation au 002	101 822,53 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent antérieur	38 201,43 €
Déficit de l'exercice	-11 614,04 €
Excédent à affecter	26 587,39 €
Affectation de l'excédent	26 587,39 €
Total affectation au 001	26 587,39 €

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 22 mars 2017

Le Président,



Moreno BRIZZI



The stamp is circular with the text "Le Gueulard" at the top and "Siège : Hôtel de communauté HAYANGE" in the center. There are small stars on either side of the top text and at the bottom center.